

*Privilège*

que la fédération n'a joué aucun rôle dans cette affaire.» Cette lettre est datée du 18 octobre.

Qu'il suffise de dire que certains d'entre nous ont été fort embarrassés par la manifestation d'hier. Je comprends que les étudiants soient mécontents et je sais aussi par expérience, car je traite avec eux depuis toujours, que les choses peuvent parfois échapper à tout contrôle. J'estime que l'affaire est sérieuse, qu'elle doit être étudiée par la Chambre, mais je vous laisse le soin d'en décider, monsieur le Président.

**M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan):** Monsieur le Président, je veux intervenir brièvement dans le débat sur la grave accusation qui a été portée.

En tant que whip du Nouveau Parti démocratique, j'ai deux choses à dire. D'abord, on n'a pas communiqué avec moi en ma qualité de whip. Je précise également que ni le sergent d'armes, ni le greffier, ni le bureau du Président, ni un député, ni un employé de la Chambre n'a informé à l'avance le whip adjoint de mon parti ou le leader parlementaire adjoint, en sa qualité de leader parlementaire intérimaire, de ce qui allait se passer à la tribune derrière vous, monsieur le Président.

Nous n'avons reçu aucun avis officiel.

• (1520)

Il importe que je fasse la distinction entre l'avis officiel et l'avis officieux dans les renseignements qui nous sont parvenus. Après des discussions avec mes collègues et le personnel du groupe parlementaire de mon parti, je veux aussi déclarer que nous ne savions pas qu'il y aurait une manifestation à la Chambre, que nous ne l'avons pas su à l'avance, que nous n'avons pas participé à une conspiration concernant cette manifestation et que nous n'avons pas contribué à l'organiser.

Nous jugeons inadmissible qu'il y ait des manifestations à la tribune. Je crois que tous les députés se souviennent qu'il y a eu des manifestations à toutes les tribunes de la Chambre, tant la tribune du public que celle du NPD, du Parti libéral ou du gouvernement. Dans chaque cas, du moins pour ce qui est des deux tribunes latérales, il a fallu que des députés fournissent les autorisations nécessaires et les laissez-passer aux personnes présentes.

En tant que députés, nous avons le devoir de permettre à nos électeurs, aux citoyens canadiens et aux visiteurs étrangers d'avoir accès à la Chambre des communes. Il arrive souvent que des files d'attente se forment à la porte de la tribune de l'opposition, tellement la demande est élevée. Mais nous ne demandons évidemment pas aux gens de signer une formule les engageant à se comporter en bons enfants. Cela n'est pas de notre ressort. Le simple fait de les prévenir à cet égard pourrait les amener à s'interroger sur notre rôle ici.

Je veux maintenant confirmer les déclarations de mon collègue, au sujet de ce qui s'est passé à la période des questions. Il a absolument raison de dire que nous n'avons pas parlé des étudiants lors de notre rencontre matinale, que nous tenons chaque jour et où nous prenons réception des préavis de déclarations et de questions. La possibilité d'une question sur les étudiants n'a pas été abordée. Ce n'est que plus tard dans la journée, comme l'a précisé le député, que la question nous a été présentée directement et que nous avons décidé d'inscrire le député intéressé sur la liste. En fait, je me souviens très bien qu'il était 13 h 35 ou 13 h 40 lorsqu'on a découvert que notre liste, ce document que nous vous remettons pour indiquer qui prendra la parole, n'avait pas été modifiée pour tenir compte de cette décision et que le nom du député qui a pris la parole pour répondre à l'accusation du gouvernement ne figurait même pas sur la liste.

Monsieur le Président, même si la décision vous revient, je crois qu'il n'y a pas présomptions suffisantes dans le cas qui nous occupe et qu'il n'est pas nécessaire de renvoyer cette affaire au comité pour examen ultérieur.

[Français]

**L'hon. Jean Lapierre (Shefford):** Monsieur le Président, depuis de nombreuses années que j'ai le privilège de siéger ici, à chaque année, on a eu la journée des étudiants, de la fédération canadienne. À chaque année, les députés des différents groupes parlementaires ont été avisés d'une visite. On nous a demandé à chaque année de poser des questions parce qu'ils voulaient attirer l'attention du gouvernement sur leurs demandes, et la question du député qu'on veut accuser aujourd'hui était fort à propos.

À chaque année, monsieur le Président, depuis que je suis là en tout cas, on a vu à peu près le même scénario se